



**PRÉFÈTE  
DE LA RÉGION  
CENTRE-VAL  
DE LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Orléans, le 17/05/22

## **Lancement d'une enquête sur l'occupation du territoire**

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt en région Centre-Val de Loire

**60 % de l'espace régional est dédié à l'agriculture. Cependant, cette surface est constamment menacée par l'artificialisation des sols ou l'enfrichement. Le Centre-Val de Loire perd 4 500 ha de terres agricoles chaque année, sur cette dernière décennie.**

La Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) lance une enquête sur l'occupation du territoire en 2022. Mise en place pour qualifier les occupations et les usages de l'espace sur l'ensemble du territoire national, cette enquête se déroulera de la mi-juin à mi-septembre 2022.

L'enquête statistique "Teruti" est organisée tous les ans par le service statistique du ministère de l'agriculture. Elle sert à mesurer l'évolution de l'occupation et de l'utilisation du territoire.

Elle permet notamment de suivre l'artificialisation du territoire et la consommation de l'espace agricole. Pour réaliser cette enquête et constituer un échantillon national, différents points du territoire français ont été tirés au sort. En région Centre-Val de Loire, l'échantillon compte 4 674 points qui devront faire l'objet d'une observation par des agents recrutés spécialement, qui se rendront sur chacun des points pour caractériser la couverture du sol, son milieu, sa fonction.

Ces agents seront munis d'une carte officielle avec photo ainsi que d'une lettre d'accréditation, afin que leur accès soit facilité aux points situés sur des propriétés privées.

Comme pour toute enquête statistique publique obligatoire, les données individuelles recueillies sont strictement confidentielles et couvertes par le secret statistique. Elles ne pourront en aucun cas être utilisées pour d'autres usages tels que des contrôles.

**Cabinet de la préfète**  
Service régional de la communication  
interministérielle